Pour diffusion immédiate : 20/07/2026 **GOUVERNEURE KATHY HOCHUL**

DANS L'OUEST DE L'ÉTAT DE NEW YORK, LA GOUVERNEURE HOCHUL SOULIGNE LE SOUTIEN CROISSANT AU PREMIER MORATOIRE APPLICABLE À L'ÉCHELLE DE L'ÉTAT CONCERNANT LES NOUVEAUX CENTRES DE DONNÉES HYPERSCALE

Mettra en place un cadre réglementaire de référence à l'échelle nationale afin de protéger les contribuables, l'environnement et les New-Yorkais

La suspension d'un an garantira que les New-Yorkais n'auront pas à supporter le coût des extensions du réseau de transport d'électricité et des infrastructures nécessaires

Créera un cadre d'investissement communautaire pour les centres de données de l'État de New York afin de permettre aux collectivités locales de bénéficier de millions de dollars générés par les nouveaux projets de développement

La gouverneure proposera une loi visant à supprimer les exonérations de taxe sur les ventes accordées aux centres de données hyperscale dans l'ensemble de l'État

Le document présentant les grandes lignes du cadre stratégique pour l'investissement communautaire est disponible ici

Une copie du décret est disponible ici

La gouverneure Kathy Hochul a réuni aujourd'hui, à l'occasion d'une table ronde, des représentants de l'État, des chefs d'entreprise et des responsables locaux de l'ouest de l'État de New York afin de présenter son décret instituant le premier moratoire du pays sur les nouveaux centres de données hyperscale. Ce texte fixe les exigences les plus strictes du pays pour le développement des centres de données et fournit un cadre de référence aux collectivités. La gouverneure suspend temporairement, pour une durée pouvant aller jusqu'à un an, la délivrance des autorisations environnementales de l'État afin de mettre en place un cadre réglementaire parmi les plus avancés du pays, destiné à protéger les consommateurs, l'environnement, le réseau électrique et les collectivités de l'ensemble de l'État.

« Dans l'État de New York, nous refusons d'imposer à nos collectivités une hausse des coûts de l'électricité ou de les contraindre à consacrer l'argent des contribuables, durement gagné, à d'immenses centres de données qui ne font pas de l'avenir de ces collectivités une priorité », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Ce premier moratoire de ce type à l'échelle d'un État aux États-Unis place les New-Yorkais au premier plan, et nous élaborons un cadre destiné à garantir que nos collectivités n'auront ni à subir ni à supporter le coût des conséquences environnementales liées à ces projets. »

Parmi les participants à la table ronde d'aujourd'hui figuraient les personnes suivantes :

- Krista Atkinson, directrice générale de la Chambre de commerce de Tonawanda
- Melisa Dettbarn, enseignante au district scolaire de Kenmore-Tonawanda
- Ted Kusio, Designer numérique à la retraite
- Kate Powers, ancienne professeure
- Frank Laurendi, Ingénieur en construction à la retraite
- Jeremy J. Zellner, sénateur de l'État de New York
- Crystal Peoples-Stokes, Cheffe de la majorité à l'Assemblée
- William Conrad, Membre de l'Assemblée
- Lisa Chimera, Vice-présidente de compté, comté d'Erie
- Michael Ferguson, Maire de Fredonia
- John Flynn, Superviseur de la ville de Tonawanda
- Austin Tylec, Maire de la ville de North Tonawanda
- Patrick Mang, Maire du village de Kenmore

L'État de New York connaît une croissance sans précédent de la demande en matière de développement de centres de données, portée par l'intelligence artificielle et d'autres activités de calcul informatique. Cette hausse de la demande s'est traduite par la présentation, dans l'ensemble de l'État, de projets de construction et d'exploitation de centres de données susceptibles de nécessiter d'importantes quantités d'énergie et d'eau pour alimenter et refroidir des milliers de serveurs informatiques.

Au début de cette année, la gouverneure a chargé le Département des services publics (Department of Public Service, DPS) d'engager la procédure Energize NY, qui obligera les centres de données soit à assumer un coût plus élevé pour leur approvisionnement en électricité, soit à produire leur propre énergie, afin de permettre à l'État de maintenir des coûts de l'électricité plus abordables pour les New-Yorkais. Dans le cadre de cette procédure, la gouverneure charge également le DPS d'élaborer une Déclaration générique d'impact sur l'environnement (Generic Environmental Impact Statement, GEIS) applicable aux centres de données, afin de garantir que tous les nouveaux centres de données mis en service soient soumis à des normes uniformes. Pendant l'élaboration de cette GEIS, qui pourrait durer jusqu'à un an, un moratoire sera en vigueur et le Département de la préservation de l'environnement (Department of Environmental Conservation, DEC) ne délivrera aucun permis discrétionnaire pour les demandes qui n'auront pas déjà été jugées complètes. L'État utilisera GEIS pour

évaluer les incidences environnementales potentielles de la construction et de l'exploitation des centres de données sur son territoire, notamment leurs effets sur la demande en énergie, l'utilisation et la qualité de l'eau, ainsi que sur la qualité de l'air. Une fois que l'État aura finalisé ces normes, le moratoire sera levé, ce qui permettra aux nouveaux projets de centres de données d'aller de l'avant, à condition qu'ils respectent les exigences de l'État, les réglementations locales en matière d'urbanisme (zoning code) ainsi que les autres autorisations locales requises.

La gouverneure a également chargé Empire State Development (ESD) de publier, dans un délai de 60 jours, un Cadre d'investissement communautaire (Community Investment Framework, CIF), qui fournira aux collectivités locales des orientations claires afin de les aider à négocier des retombées au bénéfice de leur communauté dans le cadre de tout projet de centre de données de grande envergure, notamment des améliorations des infrastructures locales, des investissements dans les services de garde d'enfants et un soutien financier direct à leur collectivité. Le CIF établira également des mécanismes garantissant aux organisations syndicales une place à la table des négociations et accordera la priorité au respect des salaires en vigueur ainsi qu'aux accords de travail sur les projets pour la construction des centres de données. Il favorisera également l'embauche locale, l'apprentissage et le développement des compétences de la main-d'œuvre afin de maximiser les retombées économiques. Ce Cadre comprendra également une formule permettant aux collectivités d'évaluer le point de départ des négociations relatives aux investissements communautaires. Une présentation des grandes lignes du CIF est d'ores et déjà disponible sur le site web de l'ESD, et le public est invité à faire part de ses observations.

En outre, la gouverneure charge le DPS d'examiner la création d'un Fonds d'accélération du réseau électrique de l'État de New York (New York Grid Acceleration Fund), qui imposerait aux centres de données de contribuer au financement de la modernisation du réseau électrique vieillissant de l'État ainsi qu'à ses besoins énergétiques, afin que l'ensemble des New-Yorkais bénéficie d'un développement responsable. Ce Fonds pourrait financer l'acquisition de nouvelles sources d'énergie propre ainsi que la création d'un fonds d'assurance auquel les promoteurs pourraient être tenus de contribuer afin de se prémunir contre les demandes spéculatives de très forte puissance, susceptibles de créer de l'incertitude et d'entraîner une hausse des coûts. Le DPS examinera également différentes approches visant à obliger les centres de données à financer de nouvelles capacités de production d'électricité propre dédiées à leurs activités, notamment, mais sans s'y limiter, des ressources énergétiques distribuées implantées sur le site du client et des systèmes de stockage par batteries.

Enfin, la gouverneure Hochul souhaite faire adopter une loi visant à supprimer les exonérations de taxe sur les ventes accordées aux centres de données hyperscale dans l'ensemble de l'État

Le sénateur de l'État de New York Jeremy Zellner a déclaré : « L'ouest de l'État de New York est favorable à l'innovation et à la croissance économique, mais celles-ci

doivent s’inscrire dans une démarche responsable, en faisant des intérêts de nos collectivités une priorité. À mesure que le développement des centres de données progresse, nous avons besoin de normes strictes qui protègent les contribuables, préservent notre environnement et garantissent aux communautés locales de pouvoir faire entendre leur voix. Je tiens à féliciter la gouverneure Kathy Hochul d’avoir pris des mesures pour mettre en place le premier cadre national en matière de développement responsable des centres de données, et d’avoir reconnu que l’avenir de ce secteur doit se construire dans un esprit de responsabilité et de transparence, en tenant compte des besoins de nos voisins. »

Le membre de l’Assemblée Bill Conrad a déclaré : « Après avoir écouté plusieurs centaines de mes électeurs s’exprimer sur cette question, il est apparu clairement que nous devions « marquer une pause » concernant les centres de données, afin de laisser aux autorités régionales et locales le temps nécessaire pour bien comprendre et évaluer leurs impacts, tant positifs que négatifs. En particulier ici, dans le nord de l’État de New York, où nous avons tant à offrir aux promoteurs, nous devons faire preuve de discernement et protéger comme il se doit les ressources naturelles de cette région, les emplois syndiqués, le portefeuille des contribuables, notre assiette fiscale et la qualité de vie en général. Pour faire simple, il faut trouver le juste équilibre. J’apprécie l’approche de la gouverneure Hochul, qui va dans le même sens que la mienne sur ce sujet, ainsi que sa volonté si caractéristique de recueillir directement les avis des membres de la communauté. En fin de compte, nous pouvons nous adapter de manière responsable à une technologie en pleine expansion tout en tenant compte des préoccupations légitimes de la population concernant les centres de données. »

Lisa M. Chimera, vice-présidente du comté d’Érié, a déclaré : « Le comté d’Érié est ouvert à l’innovation et aux opportunités économiques, mais ce progrès doit aller de pair avec la protection de nos communautés, la préservation de nos ressources naturelles et le maintien d’une énergie abordable pour les familles. Avec ce moratoire, New York se donne le temps de mettre en place des mesures de protection bien pensées pour notre environnement, notre réseau énergétique et nos consommateurs, tout en définissant des attentes claires en matière de développement responsable. Je remercie la gouverneure Hochul d’avoir signé ce décret portant sur le développement des centres de données hyperscale, ainsi que pour son leadership qui a permis de rassembler les parties prenantes afin de créer un cadre favorisant l’innovation tout en accordant la priorité aux New-Yorkais. »

Le maire de North Tonawanda, Austin C. Tylec, a déclaré : « North Tonawanda a été témoin oculaire de ce qui peut arriver lorsque le développement des centres de données avance plus vite que les réglementations destinées à protéger les habitants. Je soutiens la suspension temporaire décidée par la gouverneure Hochul afin que l’État de New York puisse mettre en place un cadre réglementaire clair et donner aux collectivités les outils dont elles ont besoin pour évaluer de manière approfondie ces projets et leurs impacts potentiels. »

Patrick Mang, Maire du village de Kenmore, a déclaré : « Je salue le moratoire décrété par la gouverneure concernant les centres de données dans l'État de New York. Il donne aux élus locaux le temps de rassembler les informations dont nous avons besoin pour prendre une décision éclairée concernant les centres de données. »

Le maire du village Fredonia, Michael Ferguson, a déclaré : « Je pense que le moratoire décrété par la gouverneure concernant les centres de données aidera, à long terme, les petites communes comme la nôtre. Prendre du recul pour examiner toutes les options permet aux communautés de s'impliquer activement. Il s'agit désormais d'un partenariat avec l'État ; nous travaillons ensemble pour définir les normes applicables à nos collectivités. Nos collectivités économisent ainsi des milliers, voire des centaines de milliers de dollars en frais de réalisation d'études et d'élaboration de normes individuelles, puisque nous pouvons désormais nous regrouper sous un ensemble unique de réglementations « à l'échelle de l'État ».

John Flynn, Président du Conseil municipal de la petite ville de Tonawanda, a déclaré : « Je tiens à remercier la gouverneure pour son leadership sur cette question importante. Suspendre la délivrance des autorisations de construction de nouveaux centres de données pendant un an permettra à toutes les parties prenantes d'analyser et d'étudier les nombreuses préoccupations liées à ces installations. »

Depuis son entrée en fonction, la gouverneure Hochul veille à ce que l'État de New' York soit à l'avant-garde du pays en matière d'innovation et de développement de l'intelligence artificielle. Dans le cadre de son budget pour l'exercice 2025, la gouverneure a lancé Empire AI, une initiative parmi les plus ambitieuses du pays visant à faire progresser la recherche en intelligence artificielle au service de l'intérêt général. Cette année, elle a créé la FutureWorks Commission, chargée de formuler des recommandations sur les politiques publiques et les actions à mener par le secteur privé afin de protéger la sécurité des travailleurs tout en permettant à l'ensemble des New-Yorkais de tirer parti des retombées économiques de l'intelligence artificielle. Cette Commission de haut niveau est composée d'experts parmi les plus éminents du pays, de représentants des travailleurs et de dirigeants d'entreprise. Elle est chargée de conseiller la gouverneure Hochul sur la manière d'accompagner la transition vers l'intelligence artificielle afin que ses bénéfices profitent aux familles, aux travailleurs et aux petites entreprises de l'État de New York, et pas uniquement aux grandes sociétés.

La gouverneure Hochul a également mis en place des garanties parmi les plus avancées du pays afin de protéger les New-Yorkais en ligne et de promouvoir une utilisation sûre et responsable de l'intelligence artificielle dans l'État de New York. Les initiatives comprennent :

- La loi SAFE for Kids et la loi sur la protection des données des enfants, qui limitent les flux addictifs destinés aux enfants et interdisent aux opérateurs en ligne de collecter et de monétiser les données des enfants sans leur consentement éclairé.

- La disposition législative relative aux compagnons IA, qui a mis en place des mesures de protection inédites dans le pays, redirige les conversations des utilisateurs sur l'automutilation vers des ressources en santé mentale et interrompt les comportements addictifs malsains. La gouverneure a également interdit le matériel pédopornographique généré par l'intelligence artificielle.
- Le projet de loi récemment signé sur les étiquettes d'avertissement obligera les entreprises de réseaux sociaux à publier des avertissements sur l'impact potentiel de la plateforme sur la santé mentale.
- Loi sur les pratiques trompeuses en matière d'IA, qui renforce la protection contre l'utilisation non autorisée de l'image ou de la voix d'une personne et la diffusion non autorisée d'images à caractère intime.

Cette année, la loi « Sécurité dès la conception » (Safe by Design) de la gouverneure a été adoptée dans le cadre du budget de l'État pour l'exercice 27. « Safe by Design » garantit que les contrôles parentaux destinés aux enfants soient réglés sur le niveau de protection le plus élevé sur les principales plateformes de réseaux sociaux et de jeux vidéo. Cela signifie que les personnes de plus de 18 ans qui ne font pas partie de leur cercle de contacts ne peuvent pas communiquer en privé avec les enfants, consulter l'intégralité de leur profil ni les identifier dans des publications. Les paramètres de localisation seront également désactivés par défaut, et les enfants de moins de 13 ans devront obtenir l'autorisation de leurs parents pour établir de nouvelles connexions. Elle désactive également certaines fonctionnalités des chatbots basés sur l'IA sur les plateformes en ligne destinées aux enfants, et les parents doivent pouvoir fixer des limites aux transactions financières de leurs enfants sur les plateformes de jeux en ligne et consulter l'historique des transactions de leur enfant. Si bon nombre de ces plateformes ont renforcé leurs mesures de sécurité destinées aux enfants, à New York, ces mesures sont désormais imposées par la loi et ne peuvent être assouplies par ces plateformes au fil du temps.

En outre, la gouverneure Hochul crée le tout premier Bureau de l'innovation, de la gouvernance, de l'intégrité et de la confiance numériques (Office of Digital Innovation, Governance, Integrity, and Trust, DIGIT), une structure inédite en son genre. Le DIGIT servira d'organisme central et faisant autorité en matière de sécurité numérique et de gouvernance technologique, élaborant de nouvelles approches et garantissant une application cohérente afin d'assurer la sécurité des New-Yorkais en ligne, tout en protégeant la position de l'État de New York en tant qu'État qui valorise et investit dans l'innovation de pointe. Le DIGIT s'attachera dans un premier temps à réglementer les principaux développeurs d'IA de pointe, conformément aux dispositions de la loi RAISE, afin d'assurer davantage de transparence sur leurs mesures de sécurité et de mettre en place un processus de signalement permettant aux développeurs de signaler les incidents de sécurité graves. La loi entrera en vigueur le 1er janvier 2027.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

SE DÉSABONNER